

ANR

## Chaires industrielles - édition 2021

Ce programme est ouvert à toutes les thématiques de recherche, sur des sujets définis conjointement par les parties concernées.

L'Agence Nationale de la Recherche (ANR) a dans ses missions la stimulation des coopérations entre acteurs publics et acteurs privés de la recherche. Cette stimulation se traduit notamment par le programme « Chaires Industrielles » et dédiée à la recherche partenariale. Ce programme fait partie de la composante « Impact économique de la recherche et compétitivité » du Plan d'action de l'ANR.

### Le programme Chaires Industrielles poursuit un triple objectif :

Construire et structurer des projets de recherche scientifique collaboratives dans des domaines prioritaires et stratégiques pour les acteurs publics et privés impliqués dans la chaire industrielle, via un partenariat fort et durable.

Permettre à des enseignants-chercheurs ou des chercheurs de notoriété internationale, français ou étrangers, en mobilité ou non, de travailler sur un programme de recherche ambitieux, innovant et de portée industrielle indiscutable.

Assurer une formation par la recherche, en offrant aux doctorants et post-doctorants l'approche des travaux de recherche menés selon une vision à long terme dans les laboratoires de recherche académique couplée à l'expérience des acteurs du monde économique.

Un financement sera accordé pour une période maximale de 48 mois, la contribution de l'ANR étant apportée à concurrence de celle des entreprises (apport en numéraire versé à l'établissement d'accueil).

+ [Texte de l'appel à projets](#)

+ [Modèle de document scientifique](#)

+ [Annexe](#)

+ [Site de soumission](#)

**22 décembre 2020 - 18h**  
**9 mars 2021 - 13h**